

LES TERMES EMPLOYÉS MAIS NON DÉFINIS PAR AILLEURS DANS LE PRÉSENT AVIS ONT LES SIGNIFICATIONS DÉFINIES DANS LE PROSPECTUS DATÉ DU 23 OCTOBRE 2025 (LE « PROSPECTUS »). LES ADMINISTRATEURS ASSUMENT LA RESPONSABILITÉ DE L'EXACTITUDE DU PRÉSENT AVIS.

CE DOCUMENT EST IMPORTANT ET REQUIERT VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE. SI VOUS AVEZ LE MOINDRE DOUTE QUANT AUX INFORMATIONS CONTENUES DANS LE PRÉSENT AVIS, VEUILLEZ CONSULTER IMMÉDIATEMENT VOTRE COURTIER, BANQUIER, AVOCAT, COMPTABLE, CONSEILLER À LA CLIENTÈLE OU TOUT AUTRE CONSEILLER PROFESSIONNEL.

**JANUS HENDERSON HORIZON FUND (la « Société »)
Société d'investissement à capital variable (SICAV)
LUXEMBOURG
RCS B22847**

**AVIS AUX ACTIONNAIRES
(l'« Avis »)**

18 décembre 2025

Cher Actionnaire,

Nous vous informons par la présente que des modifications résumées ci-après vont être apportées à la Société et aux Fonds.

Les modifications exposées dans le présent Avis ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les investisseurs ni sur le profil de risque, la stratégie d'investissement ou la construction du portefeuille des Fonds et prendront effet le 20 janvier 2026 ou aux alentours de cette date (la « **Date d'entrée en vigueur** »).

Veillez vous référer à la section « Options qui s'offrent à vous » ci-dessous pour de plus amples informations sur la façon de réagir au présent Avis.

1. Remplacement de l'élément contraignant pour le Janus Henderson Horizon Emerging Markets Debt Hard Currency Fund et le Janus Henderson Horizon Strategic Bond Fund dans le cadre des informations précontractuelles prévues par le Règlement SFDR

Actuellement, tant le Janus Henderson *Horizon Emerging Markets Debt Hard Currency Fund* que le Janus Henderson *Horizon Strategic Bond Fund* appliquent un élément contraignant selon lequel, dans des conditions de marché normales, le Gestionnaire d'investissement exclura les investissements dans des émetteurs d'obligations souveraines qui n'ont pas ratifié l'Accord de Paris.

À compter de la Date d'entrée en vigueur, le Gestionnaire d'investissement supprimera l'exclusion fondée sur la ratification de l'Accord de Paris et la remplacera par le cadre ESG exclusif de JHI. Cette modification résulte de l'analyse selon laquelle le cadre ESG exclusif de JHI est considéré comme une approche plus crédible pour l'évaluation des risques ESG souverains, notamment en raison de l'importance accordée à l'évaluation de la gouvernance, qui est considérée comme le facteur le plus déterminant dans l'analyse du risque de crédit souverain.

L'application du cadre ESG exclusif de JHI sera légèrement différente pour les deux Fonds. Le Janus Henderson *Horizon Emerging Markets Debt Hard Fund* veillera notamment à ce que 80 % de ses titres en portefeuille soient émis par des pays ou des émetteurs situés dans des pays assortis d'une notation égale ou supérieure à B, tandis que le Janus Henderson *Horizon Strategic Bond Fund* investira exclusivement dans des émetteurs souverains possédant une notation égale ou supérieure à B.

Cette modification n'aura aucune incidence sur les portefeuilles des Fonds.

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com

L'**Annexe A** présente un résumé des modifications précises apportées aux informations précontractuelles publiées par les deux Fonds conformément au Règlement SFDR et mentionnées dans la présente section.

2. Suppression des « armes conventionnelles » comme critère d'exclusion pour le Janus Henderson Horizon Japan Opportunities Fund dans le cadre des informations précontractuelles au titre du Règlement SFDR.

Actuellement, le Gestionnaire d'investissement applique un critère d'exclusion interdisant tout investissement direct dans des émetteurs privés qui tirent 10 % ou plus de leur chiffre d'affaires d'« armes conventionnelles ». Ce filtre d'exclusion sera supprimé à compter de la Date d'entrée en vigueur afin de tenir compte de l'évolution de la réglementation tendant à autoriser les fonds appliquant des critères ESG à investir dans les « armes conventionnelles ».

Cette modification n'aura aucune incidence notable sur le portefeuille du Fonds, mais elle entraînera une légère augmentation de l'univers d'investissement dans lequel le Fonds peut investir.

Options qui s'offrent à vous

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES OPTIONS SUIVANTES ET EN CHOISIR UNE :

1. *Ne prendre aucune mesure*

Vous ne devez prendre aucune mesure à la suite de ces modifications.

2. *Échanger vos Actions*

Si vous n'êtes pas d'accord avec les modifications proposées ci-dessus, vous pouvez échanger gratuitement vos Actions des Fonds contre des actions de n'importe quel autre compartiment de la Société n'importe quel Jour Ouvré avant la Date d'entrée en vigueur conformément aux dispositions du Prospectus, sous réserve que ce type d'investissement soit autorisé dans votre pays.

Les actions du ou des compartiments de votre choix seront achetées au prix par action applicable à ce compartiment conformément aux dispositions du Prospectus.

Avant de convertir vos actions dans un nouveau compartiment, nous vous prions de lire le Document d'information clé (« **DIC de PRIIP** ») du nouveau compartiment, disponible selon les modalités décrites ci-dessous.

3. *Demander le rachat de vos Actions*

Si vous ne souhaitez pas conserver votre investissement dans les Fonds à la suite de la mise en œuvre des modifications proposées, vous pouvez demander le rachat de vos Actions gratuitement tout Jour Ouvré avant la Date d'entrée en vigueur en suivant les procédures et conditions de rachat habituelles, telles que stipulées dans le Prospectus.

Durant ladite période, les Actionnaires ayant procédé à un rachat ne seront pas assujettis à la commission de souscription différée conditionnelle, le cas échéant, à condition qu'ils soumettent leur demande de rachat conformément aux dispositions mentionnées ci-dessus.

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com

Informations complémentaires

Informations générales

Tout ordre de conversion ou de rachat de vos Actions doit être envoyé au Teneur de Registre et Agent de Transfert à l'adresse indiquée dans l'**Annexe B**.

Les investisseurs peuvent obtenir gratuitement le Prospectus, les suppléments, les DIC de PRIIP, les Statuts et les rapports annuels et semestriels de la Société auprès du siège social et sur le site www.janushenderson.com.

Conséquences fiscales

Un échange ou un rachat de vos Actions peut avoir une incidence sur votre situation fiscale. Nous vous recommandons de vous adresser à un conseiller professionnel qui vous renseignera sur les taxes applicables dans votre pays de citoyenneté, de domicile ou de résidence, selon le cas.

Ajustement de dilution

Veuillez noter que, pour toute transaction dans les Fonds réalisée avant la Date d'entrée en vigueur, les Administrateurs peuvent, à leur discrétion, effectuer un ajustement de dilution afin de refléter plus équitablement la valeur des investissements, dans les cas où ils le jugeraient approprié, afin de protéger les intérêts des Actionnaires restants. Tout ajustement de dilution, le cas échéant, sera appliqué conformément aux dispositions du Prospectus et pourrait diminuer les produits retirés de la vente de vos Actions dans le cas d'un rachat ou la valeur de vos Actions dans le cas d'un échange.

Si vous décidez de demander le rachat de vos Actions des Fonds

le produit de ce rachat vous sera versé conformément aux dispositions du Prospectus, mais sans qu'aucune commission ne vous soit imposée si vous demandez ce rachat en raison des modifications décrites dans le présent Avis.

Si vous décidez d'échanger vos Actions contre celles d'un autre compartiment de la Société

nous utiliserons le produit de leur rachat pour acheter des Actions du ou des compartiment(s) que vous nous aurez indiqué(s), au prix par action applicable au compartiment concerné, conformément aux dispositions du Prospectus, à ceci près que nous ne prélèverons pas de frais si vous demandez la conversion en raison des modifications décrites dans le présent Avis.

Si vous avez le moindre doute quant à vos options, veuillez consulter immédiatement votre courtier, banquier, avocat, comptable, conseiller à la clientèle ou tout autre conseiller professionnel.

Il est possible que nous vous demandions certains documents afin de vérifier votre identité, dans l'hypothèse où ces documents ne seraient pas déjà en notre possession, et que nous retardions le paiement jusqu'à l'obtention de ces documents de vérification.

Habituellement, il est effectué conformément aux instructions permanentes figurant dans votre dossier. Si vous avez modifié vos coordonnées bancaires et ne nous en avez pas avertis, nous vous prions de transmettre vos coordonnées à jour par écrit aux coordonnées de contact renseignées à l'**Annexe B**.

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com

Vous avez besoin de plus d'informations ? Comment nous contacter

Si vous avez des questions, veuillez contacter le Teneur de Registre et Agent de Transfert, dont les coordonnées sont renseignées à l'Annexe B.

Pour les agents et représentants locaux des investisseurs suisses, allemands, belges ou singapouriens, veuillez consulter les coordonnées renseignées à l'Annexe B.

Meilleures salutations,



Administrateur

Pour et au nom de Janus Henderson Horizon Fund

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com

Société d'investissement à Capital Variable (SICAV), R.C.S Luxembourg : B22847

Pour votre protection et la nôtre et afin d'améliorer le service à la clientèle, nous sommes susceptibles d'enregistrer les appels téléphoniques.

Annexe A

Informations précontractuelles pour le Janus Henderson Horizon Emerging Markets Debt Hard Currency Fund et le Janus Henderson Horizon Strategic Bond Fund

Modèle d'informations précontractuelles	Informations actuelles à supprimer à compter de la Date d'entrée en vigueur	Nouvelles informations ajoutées à compter de la Date d'entrée en vigueur
Quelles sont les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ?	éviter les investissements dans les émetteurs souverains qui n'ont pas ratifié l'Accord de Paris	Pour le Janus Henderson Horizon Emerging Markets Debt Hard Currency Fund Le Fonds a également recours à un cadre ESG exclusif, utilisant à la fois des données de tiers et des informations exclusives, qui intègre au moins 20 paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance pour établir des notations ESG au niveau des pays allant de AAA à CCC. Afin d'encourager l'adoption de meilleures pratiques environnementales et/ou sociales, le Fonds veillera à ce que 80 % des titres en portefeuille soient émis par des pays ou des émetteurs situés dans des pays possédant une notation égale ou supérieure à B.
		Pour le Janus Henderson Horizon Strategic Bond Fund Le Fonds a également recours à un cadre ESG exclusif, utilisant à la fois des données de tiers et des informations exclusives, qui intègre au moins 20 paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance pour établir des notations ESG au niveau des pays allant de AAA à CCC. Encourager l'adoption de meilleures pratiques environnementales et/ou sociales, le Compartiment n'investira que dans des émetteurs souverains bénéficiant d'une notation égale ou supérieure à B.
Quels sont les indicateurs de durabilité utilisés pour mesurer la réalisation de chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?	Ratification de l'Accord de Paris sur le changement climatique (l'« Accord de Paris ») par les émetteurs souverains.	Notations des émetteurs souverains en portefeuille sur la base du cadre ESG exclusif.

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com

Quels sont les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisés pour sélectionner les investissements en vue d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier ?	Dans des conditions de marché normales, le Gestionnaire d'Investissement exclura également les émetteurs d'obligations souveraines qui n'ont pas ratifié l'Accord de Paris. Si les États-Unis choisissaient de sortir de l'Accord de Paris au cours d'un futur cycle politique, le Gestionnaire d'Investissement examinerait si l'exclusion des bons du Trésor américain du Compartiment s'avérerait extrêmement préjudiciable aux rendements et/ou si cela modifierait le profil risque-rendement du Compartiment.	Pour le Janus Henderson Horizon Emerging Markets Debt Hard Currency Fund Le Gestionnaire d'investissement a recours à un cadre ESG exclusif, utilisant à la fois des données de tiers et des informations exclusives, qui intègre au moins 20 paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance pour établir des notations ESG au niveau des pays allant de AAA à CCC. Afin d'encourager l'adoption de meilleures pratiques environnementales et/ou sociales, le Fonds veillera à ce que 80 % des titres en portefeuille soient émis par des pays ou des émetteurs situés dans des pays possédant une notation égale ou supérieure à B. Pour le Janus Henderson Horizon Strategic Bond Fund Le Gestionnaire d'investissement a recours à un cadre ESG exclusif, utilisant à la fois des données de tiers et des informations exclusives, qui intègre au moins 20 paramètres environnementaux, sociaux et de gouvernance pour établir des notations ESG au niveau des pays allant de AAA à CCC. Encourager l'adoption de meilleures pratiques environnementales et/ou sociales, le Compartiment n'investira que dans des émetteurs souverains bénéficiant d'une notation égale ou supérieure à B.
--	--	---

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com

Annexe B

Agents et représentants locaux de la Société

<u>Teneur de registre et Agent de transfert</u> SS&C Administration Services (Luxembourg) S.A. Bishops Square Redmond's Hill Dublin 2 Irlande Téléphone : +353 1 242 5453 Fax : +353 1 562 5537	Pour les investisseurs situés à Singapour Représentant à Singapour Janus Henderson Investors (Singapore) Limited Level 34 - Unit 03-04 138 Market Street CapitaGreen Singapour 048946 <i>Le Prospectus, la Fiche d'information sur les produits, les Statuts ainsi que les rapports annuel et semestriel de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant à Singapour.</i>
Pour les investisseurs situés en Suisse Représentant en Suisse : FIRST INDEPENDENT FUND SERVICES LTD. Feldeggstrasse 12, 8008 Zurich Agent payeur en Suisse : Banque Cantonale de Genève 17, quai de l'Île 1204 Genève Le prospectus pour la Suisse, les documents d'informations clés, les statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels de la Société peuvent être obtenus gratuitement auprès du Représentant en Suisse.	Pour les investisseurs situés en Allemagne Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA ») 78, Avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg <i>JHIESA est le prestataire de services de facilités conformément à l'art. 306a (1) du code allemand des investissements (KAGB), et le Prospectus et les documents d'informations clés pour les produits d'investissement packagés de détail et fondés sur l'assurance (DIC de PRIIP), le Certificat d'immatriculation et les Statuts ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles gratuitement au format papier.</i>
Pour les investisseurs situés en Belgique Janus Henderson Investors Europe S.A. (« JHIESA ») 78, Avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg Grand-Duché de Luxembourg <i>Les DIC de PRIIP (en français et en anglais), le Prospectus, les Statuts, les comptes annuels révisés et le rapport (en anglais) de la Société sont disponibles gratuitement auprès du siège social de la Société et de l'agent de facilités.</i>	Pour tous les autres investisseurs Si vous avez des questions concernant ces sujets ou si vous souhaitez des copies de documents, veuillez nous contacter à l'adresse susmentionnée ou contacter votre conseiller en investissements, votre conseiller fiscal et/ou votre conseiller juridique, le cas échéant. Si vous avez le moindre doute quant à ce qu'il convient de faire, veuillez consulter immédiatement votre courtier, banquier, avocat, comptable, conseiller à la clientèle ou tout autre conseiller professionnel. Veuillez noter que les filiales ou les tiers délégués de Janus Henderson Group avec lesquels vous communiquez concernant votre investissement peuvent enregistrer les appels téléphoniques et autres communications à des fins de formation, de gestion de la qualité et de contrôle, mais aussi afin de respecter les obligations réglementaires en matière d'enregistrement, conformément à la Politique de confidentialité.

Janus Henderson Horizon Fund

78, Avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg

W janushenderson.com